

| | |
|--|--|
| DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 10 Avril 2018 |
| Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Présents : 27 Absents : 4 Pouvoirs : 6 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 60/2018 | L'an deux mille dix-huit, le dix avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 04 Avril 2018 Présents : Mesdames Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Mesdames Mylène DUCLOS donne son pouvoir à Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL donne son pouvoir à Stéphane BRUN, Messieurs Guy PERRET donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Grégoire LAFAVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL. Absents : Bruno PENASA, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Alain GOYARD. Madame Paulette LENORMAND est désignée secrétaire de séance |

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Prolongation de la concession CNR

Vu la sollicitation émanant de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) en date du 29 mars 2018.

Considérant que la CNR est un partenaire majeur de la Communauté de Communes Ussets et Rhône et que la compagnie gère le fleuve sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Considérant que la CNR sollicite la Communauté de Communes Ussets et Rhône pour soutenir sa demande de prolongation de la concession d'exploitation du Rhône auprès du Président de la République.

Le Président propose que la Communauté de Communes Ussets et Rhône s'associe à la demande de la CNR dans le but de prolonger sa concession.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré décide de :

SOUTENIR l'action de la CNR en faveur du prolongement de sa concession.

AUTORISER la CNR à nommer la Communauté de Communes Ussets et Rhône dans ses soutiens dans le cadre de sa démarche auprès du Président de la République.

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le

SLO

ID : 074-200070852-20180410-CC_60_2018-DE

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents*

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.